

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 34 - VENDREDI 15 MAI 2009

Une loi hors du temps

L'affront fait à la droite aura donc été lavé. Et la loi Hadopi (création et Internet) a fini par être votée par les députés. Même si 40 d'entre eux, siégeant sur les bancs de la majorité, ont finalement manqué à l'appel. Au terme de cette loi, un téléchargement illégal pourra être sanctionné d'une coupure d'Internet (sans suspension des frais d'abonnement). Les polémiques que soulève cette loi éclairent les difficultés qui sont devant nous.

La polémique a mis en porte-à-faux des artistes fameux (Piccoli, Arditi, Greco) et la gauche. Elle a révélé la coupure entre les artistes qui cherchent à se faire connaître, s'engouffrent sur Internet, mettent leur production en accès libre et ceux, davantage installés, qui assurent une partie de leur ressources par un système de rétribution – les droits d'auteur – mis en place à la Révolution française et aujourd'hui bousculé par Internet.

Comment rétribuer le travail des artistes est évidemment une des questions... que la loi ne résout pas. Faut-il rappeler que bien peu d'artistes vivent de cette rémunération du droit d'auteur qui, du reste, tend à représenter une part de plus en plus relative des revenus ? Il est douteux que le pouvoir qui attaque les statuts des intermittents, qui économise sur les budgets de la culture, sur l'enseignement artistique soit celui qui défende les artistes, leur autonomie. Il est par contre certain que les majors ont soutenu puissamment cette loi. Pas les labels indépendants.

Il n'en demeure pas moins que si le téléchargement illégal a suscité la mobilisation d'une part des artistes, c'est qu'aujourd'hui il manque de solutions alternatives. Le droit d'auteur explose. Comment le faire évoluer, voire le remplacer ? Que des artistes aient peur du changement ne doit pas étonner. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, partout. Même en chanson. Qu'il faille, pour apporter une réponse adaptée, frayer de nouvelles voies est une évidence. Les auteurs de cette loi vont vite le comprendre. Déjà les sites se multiplient pour expliquer comment contourner la loi, pirater les réseaux voisins, etc.

Ce qui est en jeu avec cette loi dépasse la question des droits d'auteur. Elle touche un des biens devenus aussi nécessaire que l'air et l'eau : la musique, les images... Elle prétend s'opposer à une pratique devenue de masse. Elle est hors du temps.

Dans un texte publié par *Le Monde*, le cinéaste Eric Rochant résume bien l'enjeu : « Cette loi non seulement ne protège pas les droits des créateurs, non seulement attende à la liberté sous de nombreux aspects, mais surtout agresse, voire insulte cette partie de la population qui – jeune peut-être – vit la mondialisation sans états d'âme, celle qui épouse le mouvement de l'histoire avec gaieté, curiosité, effronterie, qui utilise, crée, exploite, détourne l'outil du siècle. »

● CATHERINE TRICOT

On lira aussi le texte d'Arnaud Viviant (page 6)

LE MERLE MOQUEUR

Mais où est donc
passé Robert Hue ? ●

À LIRE SUR
communistesunitaires.net

Carte blanche à l'OMOS :
→ [Désir, mythes, et politiques](#)

Un espace en construction :
→ [Le nouveau naît très souvent du désordre](#)

A voir, à écouter, à partager :
→ [Fasinpat argentin](#)
et [FSL dyonisien](#)

L'hypothèse communiste, ou la possibilité d'autres possibles

Alain Badiou persiste et signe. Après *De quoi Sarkozy est-il le nom ?* il publie *L'hypothèse communiste*. Sa lecture critique est stimulante pour les débats nécessaires au sein de la gauche de transformation. Par Gilles Alfonci

Le point de départ de ce livre de philosophie concerne la délicate question de « l'échec du communisme », à propos duquel l'auteur dénonce d'emblée la croisade et l'imposture des soi-disant « nouveaux philosophes » et interroge : « Cet échec est-il radical – entendons : exige-t-il l'abandon de l'hypothèse elle-même, le renoncement à tout le problème de l'émancipation ? Ou n'est-il que relatif à la forme, ou à la voie, qu'il a explorée, et dont il a seulement été, par cet échec, établi qu'elle n'était pas la bonne pour résoudre le problème initial ? ».

Alain Badiou a une approche différente de Lucien Sève, pour qui « L'idée si répandue selon laquelle "le communisme" a été essayé, et il a "échoué" relève de la totale équivoque. Si l'on a en vue ce que le parler courant nomme "le communisme", c'est flagrant ; si l'on pense au communisme de Marx, c'est absurde : en ce sens, le communisme n'a aucunement échoué pour la bonne raison qu'il n'a jamais existé nulle part. »(1). Badiou, lui, estime que « les échecs apparents, parfois sanglants, d'événements liés en profondeur à l'hypothèse communiste,

ont été et demeurent des étapes de son histoire. Du moins pour tous ceux que n'aveugle pas l'usage propagandiste de la notion d'échec ». Badiou défend ainsi qu'« une défaite révolutionnaire est toujours divisée en la part d'elle-même strictement négative, souvent très accusée sur le moment même (morts, emprisonnés, trahisons, perte de force,

Considérer que toute défaite révolutionnaire a une « dimension positive », n'est-ce pas contourner le problème de la « responsabilité des communistes » ?

éparpillement...) et sa part positive, généralement longue à se faire valoir (bilan tactique et stratégique, changement de modèles d'action, invention de nouvelles formes d'organisation...) ».

La responsabilité des communistes

Ce débat complexe devrait se poursuivre. Les approches d'Alain Badiou et de Lucien Sève sont en quelque sorte symétriques, y compris dans leurs limites ou leurs défauts. Sans vouloir caricaturer les auteurs, nous pourrions écrire : l'un semble en quelque sorte « décommuniser » le communisme « ayant réellement existé », en extériorisant toute dimension

susceptible de lui être imputée négativement (2) ; l'autre considère que toute expérience révolutionnaire comporterait nécessairement une part positive, révélée sur le long terme, ce qui en relativise de fait la critique ou semble en excuser le concret immédiat, même destructeur (3). Au-delà de leur opposition apparente, ces deux approches n'esquivent-elles pas (en partie) le problème de la responsabilité historique des communistes (4) ?

On pourrait proposer de combiner autrement les éléments des deux approches : le « bilan du communisme »

comprend des échecs sanglants, que les leçons tirées des expériences révolutionnaires ne relativisent pas (il n'y a donc pas de balance comportant une « part négative » et une « part positive ») ; ces échecs n'invalident en rien la continuation du combat pour l'émancipation (5) et, au contraire, les enseignements doivent éclairer le combat qui se poursuit. Les deux philosophes partagent la commune recherche de nouveaux territoires d'émancipation, avec le souci de produire un mouvement d'ensemble : le communisme garde toute sa pertinence dans le monde actuel, à condition d'en repenser en profondeur, ensemble, ●●●

(1) « Le "communisme" est mort, vive le communisme ! », dans *Le communisme, avenir de la société*, éd. Auguste Blanqui, Le Passager clandestin, 2008. Ce texte est accessible sur le Net. Lucien Sève évoque le communisme de Marx, pour souligner combien « le communisme » des pays de l'Est n'a rien eu à voir avec lui. Militant pour sortir vraiment du capitalisme, donc pour « aller vers la mise en commun universelle de tout ce qui est social en développant l'appropriation par tous : communisme », Lucien Sève développe pourquoi « il faut absolument conserver communisme et radicalement dépasser parti ». Ses réflexions et celles de Badiou ne cessent de se croiser.

(2) Après coup, le communisme, les communistes n'ont jamais « tort » si toute dérive commise en son nom est considérée comme « non communiste ».

(3) Peut-on mettre sur le même plan les effets concrets d'une révolution sur l'ordre social, l'échec d'une révolution par rapport à l'objectif fondamental de l'émancipation et les effets d'un échec sur les choix stratégiques des partisans de l'émancipation ?

(4) C'est l'absence de la question de la responsabilité des communistes dans le débat sur le bilan du communisme que nous critiquons.

●●● les fins et les moyens. Badiou propose une sorte d'indicateur de qualité du processus d'émancipation : «*Ni continuation paisible, ni sacrifice dernier. La politique est une construction qui, certes se sépare de ce qui domine, mais qui – par la violence s'il le faut – ne protège cette séparation qu'autant que, dans la durée, elle éclaire que là seul se tient un lieu habitable par tous, sous la règle de l'égalité*». Dans le même temps, il s'attache à décevoir ceux qui veulent voir en lui un sombre héritier – non repent ! – des schémas anciens : «L'ennemi le plus redoutable de la politique d'émancipation n'est pas la répression par l'ordre établi. C'est l'intériorité du nihilisme, et la cruauté sans limites qui peut en accompagner le vide.»

Voilà que s'ouvre aujourd'hui une nouvelle période de «*remise en circulation du mot communisme*». Badiou propose d'examiner comment l'évolution d'un processus politique peut être de

manière décisive déterminée (en positif ou en négatif) par des moments (qu'il nomme des «*points*»), de sorte qu'un échec peut être «*localisable en un point*» : «*Ce qui, en langage ordinaire, veut dire que les difficultés d'une politique ne sont jamais globales, comme la propagande adverse – du type "votre hypothèse communiste n'est qu'une chimère impraticable, une utopie sans rapport avec le monde tel qu'il est", etc. – veut toujours nous le faire croire, afin de nous décourager une fois pour toutes. Les difficultés sont prises dans un réseau où il est possible, quoique souvent difficile, de connaître leur place, leurs entours, la façon de les approcher... On peut donc parler d'un espace des échecs possibles. Et c'est dans cet espace qu'un échec nous invite à chercher, à penser le point où désormais il nous sera interdit de défaillir.*»

L'hypothèse communise explore trois exemples de processus d'émancipation à l'œuvre : Mai 68, la Révolution culturelle en Chine et la Commune de Paris.

Mai 68 ou le début de la fin de la «vieille politique»

Concernant Mai 68, Alain Badiou traite des quatre processus entrelacés qu'ont été le soulèvement de la jeunesse étudiante et lycéenne, la plus grande grève générale de toute l'histoire de France – dont il souligne que le déclenchement fut «*largement extérieur aux institutions ouvrières officielles*» et qu'elle s'est caractérisée par des éléments de radicalité cruciaux -, le Mai libertaire – avec la place importante des combats sociétaux – et

Badiou propose une sorte d'indicateur de qualité d'un processus révolutionnaire : que la séparation par rapport à l'ordre ancien fasse naître un «*lieu habitable par tous, sous la règle de l'égalité*».

l'ouverture d'une séquence essentielle et qui, selon lui, prescrit l'avenir : la conviction d'assister à la fin de la vieille conception de la politique et la recherche, un peu aveugle, d'une autre conception de la politique.

La vieille conception, selon lui entièrement dépassée, consistait à envisager qu'un agent historique portait la possibilité de l'émancipation, elle-même étant quasi programmée dans la réalité historique et sociale. Cela appelait l'existence d'une organisation politique spécifique et de relais sociaux (dont le syndicalisme de lutte des classes). Ainsi s'établit une répartition des rôles, avec l'animation des mouvements sociaux par les syndicats et l'occupation des lieux de pouvoir par les partis.

Et bien, en Mai 68, «*A tout moment l'action ouvrière et populaire est débordée de son cadre normal par des initiatives*

considérées comme anarchiques ou sauvages. Il y a enfin, et peut-être surtout, une critique radicale de la démocratie représentative, du cadre parlementaire et électoral, de la "démocratie" en son sens étatique, institutionnel, constitutionnel. Il ne faut pas surtout pas oublier que le mot d'ordre final de Mai 68 est "Elections, piège à cons !". Et ce n'est pas un simple emballement idéologique, il y a à cette hostilité à la démocratie représentative des raisons précises. Après un mois de mobilisation étudiante puis ouvrière et populaire sans précédent, le gouvernement réussit à organiser des élections et le résultat est la Chambre la plus réactionnaire que l'on ait connue ! Il est alors clair pour tout le monde que

le dispositif électoral n'est pas seulement, ni même principalement, un dispositif de représentation, c'est aussi un dispositif de répression des mouvements, des nouveautés, des ruptures». Il y a quarante ans, les acteurs ne discernent pas ce qui se joue dans le

mouvement dans la durée, ce qu'Alain Badiou estime être un «*événement au sens philosophique du terme : quelque chose se passe dont les conséquences sont incalculables*».

Bouleversement de la hiérarchie des places

Voilà à notre sens l'essentiel du livre, à savoir le questionnement ou la «*recherche d'une autre politique*» : «*Que pourrait être une pratique de la politique qui n'accepte pas de laisser chacun à sa place ? Qui accepte des trajets inédits, des rencontres impossibles, des réunions entre des gens qui ordinairement ne se parlent pas ?*» et : «*Je vous ai raconté l'histoire d'un déplacement aveugle. Ce qui nous animait était la conviction qu'il fallait en finir avec les places. Au sens général, c'est ce que recouvre le beau mot de communisme, ●●●*

(5) Cela n'empêche nullement d'examiner comment l'analyse d'une défaite peut conduire, sous certaines conditions, à des progrès stratégiques ou des sauts qualitatifs. Plus largement, il n'y a nullement nécessité d'exonérer le communisme du XX^e siècle pour continuer à se revendiquer aujourd'hui du communisme. Au contraire, nous pouvons proposer que les communistes assument

délibérément l'héritage contradictoire du combat pour l'émancipation, pour tirer toutes les leçons pour l'avenir de ce combat.

(6) En schématisant : rien ne peut garantir rationnellement que le parti a toujours raison, des personnages charismatiques servent à offrir en apparence cette garantie. Il s'agit, bien sûr, d'un pouvoir symbolique.

●●● *société égalitaire, société qui par son propre mouvement abat les murs et les séparations, société de la polyvalence et des trajets variables, dans le travail comme dans la vie. Mais "communisme" veut aussi dire : formes d'organisation politique dont le modèle n'est pas la hiérarchie des places*. Le quatrième Mai 68, selon Badiou, c'était ça : «L'ensemble des expériences qui ont attesté que l'impossible bouleversement des places sociales était possible, à travers un type inédit de prise de parole et la recherche tâtonnante de formes d'organisation adéquates à la nouveauté de l'évènement.»

Reste, objectera-t-on contre un excès d'enthousiasme – qui nous étreint parfois –, que cette expérience partielle est restée une parenthèse, un moment éphémère d'interruption de la normalité institutionnelle, avant des décennies de délégation de pouvoir renforcée au Parti socialiste sur fond de libéralisme triomphant ! Doit-on considérer que cet aboutissement-là, en 1969, met en cause l'hypothèse que de telles expériences puissent voir une portée durable, sans laquelle il n'y a pas de portée révolutionnaire ? Et même ne faut-il pas redouter que cela revienne en définitive à reconduire et à renforcer le système de domination (contre l'intention initiale) ? La question mérite d'être posée, et elle conduit à réenvisager les questions du rapport aux institutions, aux pouvoirs, aux élections, à la représentation et au mandat électif... que Badiou ne fait qu'effleurer.

Cela conduit à s'interroger : peut-on mettre en cause les pouvoirs qui dominent sans que l'appropriation des savoirs et des pouvoirs par le plus grand nombre s'accompagne du dépérissement et de la transformation des pouvoirs «délégués / confisqués» ? Mais alors, renvoyer à une action uniquement hors des institutions, n'est-ce pas se condamner durablement

à la marginalité et à l'impuissance ? Plutôt que de choisir l'action uniquement de l'extérieur des institutions, en raison de l'impossibilité de transformer les choses uniquement de l'intérieur, est-il possible d'affronter ce problème en contestant la «normalité institutionnelle» à la fois à l'extérieur et à l'intérieur des institutions ?

Aujourd'hui, où «*la figure classique de la politique d'émancipation est inappropriée*», il est pour Badiou décisif de «*maintenir l'hypothèse historique d'un monde délivré de la loi du profit et de l'intérêt privé*», de «garder» – ou l'on pourrait dire, de se réapproprier les mots de notre langage – ouvrier, peuple... Enfin, «*nous devons savoir que toute politique est organisée et que la question la plus difficile, à résoudre par de multiples expérimentations, qui ont com-*

«Communisme» veut aussi dire : formes d'organisation politique dont le modèle n'est pas la hiérarchie des places.

Alain Badiou

mencé dès 68, c'est de savoir de quel type d'organisation nous avons besoin. Car le dispositif classique du parti, appuyé sur des relais sociaux et dont les "combats" les plus importants sont en fait les combats électoraux, est une doctrine qui a donné tout ce qu'elle pouvait. Elle est usée, elle ne peut plus fonctionner, malgré les grandes choses qu'elle a pu donner, ou accompagner, entre 1900 et 1960.»

Révolution culturelle et la mise en cause du cadre Etat-Parti

Le deuxième exemple décortiqué dans le livre concerne la Révolution culturelle en Chine. Badiou détaille comment les contradictions internes au Parti communiste chinois ont alors mis aux prises les tenants d'une volonté de ranimer l'action révolutionnaire de masse et ceux de l'appareil politique et militaire, aboutissant à osciller entre des débordements successifs de l'autorité du PCC par les révoltes et la remise en ordre brutale par l'armée. Là aussi fut en jeu la conception du parti-Etat comme lieu central de production de l'activité politique

révolutionnaire, conception dont l'ébranlement constitue un épisode de toute première importance.

Alain Badiou expose comment à travers «*des restrictions cruciales mises à la liberté de critique, il se produit comme un verrouillage de l'élan révolutionnaire*» et le fait qu'«*armés de l'unique mot d'ordre de la lutte du nouveau contre l'ancien, nombre de gardes rouges cèdent à une tendance (négative) bien connue des révolutions : l'iconoclastie, la persécution des gens pour des motifs futiles, une sorte de barbarie assumée*». L'auteur souligne : «*Ce qui cependant a considérablement aggravé la barbarie de certains groupes de choc révolutionnaires est qu'il n'y avait pas, à l'échelle de l'action de la jeunesse, d'espace politique global pour l'affirmation politique, pour la création politique du nouveau. Les tâches de la critique, de la destruction, avaient une évidence que celles de l'invention possédaient d'autant moins qu'elles demeuraient suspendues aux luttes implacables qui se déroulaient au sommet de l'Etat.*»

Ainsi Mao fut-il à la fois l'allié des porteurs d'innovation politique, puis/et l'homme du Parti-Etat (souhaitant sa «*renovation, même violente, non sa destruction*»). L'auteur en vient à traiter du culte de la personnalité, dont le rôle est de «garantir» que «*le parti a toujours raison*» (6). Et d'élargir : «*Pour les partis communistes, entre les années vingt et les années soixante, le génie personnel est seulement l'incarnation, le point fixe, de la douteuse capacité représentative du parti. Car il est plus facile de croire en la rectitude et la force intellectuelle d'un homme lointain et solitaire qu'en la vérité et pureté d'un appareil dont on connaît bien les petits chefs locaux.*» Et encore : «*En définitive, la Révolution culturelle, dans son impasse même, atteste l'impossibilité de libérer réellement et de façon globale la politique du cadre du parti-Etat, quand elle y est enfermée.*»

Voilà pourquoi, selon Badiou, «*Nous savons aujourd'hui que toute politique d'émancipation doit en finir avec le modèle du parti, ou des partis, s'affirmer comme politique "sans parti", sans tomber pour autant dans la figure anarchiste, qui n'a jamais été que la vaine* ●●●

OUVRAGES RÉCENTS D'ALAIN BADIOU

L'hypothèse communiste, Lignes, 2009
Second manifeste pour la philosophie, Fayard, 2009
L'Antiphilosophie de Wittgenstein, Nous, 2009
Petit Panthéon portatif, La Fabrique, 2008
De quoi Sarkozy est-il le nom ?, Lignes, 2007

●●● *critique, ou le double, ou l'ombre, des partis communistes, comme le drapeau noir n'est que le double ou l'ombre du drapeau rouge.* » On se demande alors si toute forme d'organisation du combat idéologique et de l'action collective est à proscrire, ou si la forme nouvelle pour faire force politique est à inventer, en rupture avec les formes anciennes (parti-guide, avant-garde, verticalité...).

La Commune et le-s lieu-x de la politique

L'hypothèse communiste en vient à la Commune de Paris, autre exemple de moment d'appropriation populaire de la direction, ou de l'administration, de la société. Au-delà d'une appréciation critique de l'analyse de la commune par Marx, l'auteur montre comment le modèle du parti social-démocrate, de la classe ouvrière, prolétaire ou communiste ne sut pas dépasser la contradiction entre la critique radicale de l'Etat (bourgeois) et la proposition d'un nouvel organisateur central et discipliné – le Parti –, entièrement tendu vers la prise du pouvoir d'Etat. Badiou évoque l'instauration d'un Etat nouveau : « *On peut donc dire que le parti réalise l'ambiguïté du bilan marxiste de la Commune, lui donne corps. Le parti devient le lieu politique d'une tension fondamentale entre le caractère non étatique, voire anti-étatique, de la politique d'émancipation, et le caractère étatique de la victoire et de la durée de cette politique. Et cela, du reste, que cette victoire soit insurrectionnelle ou électorale : le schéma mental est le même.* »

Dans la conception stalinienne de la politique – mais dont le stalinisme n'a pas eu le monopole, loin s'en faut, et dont nous héritons –, on instaura plus que jamais que le parti est le lieu unique de la politique, alors que la Commune avait été pour la première et unique fois dans l'histoire de France un moment de rupture avec le destin parlementaire des mouvements politiques ouvriers, la venue au pouvoir des « *politiciens* », dont on constate qu'ils « *trahissent le mouvement* ». Badiou énonce la mécanique à l'œuvre, constatant que cette 'trahison' renvoie non pas

à des raisons superficielles mais à la conception même de l'action politique, à la distinction des rôles.

La possibilité d'autres possibles

C'est la logique de séparation des rôles entre mouvement social et politique instituée que Badiou soulève, qui se traduit aujourd'hui par l'expression banale dans les milieux de la gauche de transformation sociale : il s'agirait de fournir aux mouvements sociaux, ou au mouvement social un « *débouché politique* » (extérieur au mouvement). Et il oppose à cette séparation des rôles, contre toute allégeance à la gauche parlementaire, la décision de se constituer directement en autorité politique.

Là encore, le fait que la Commune ait échoué, en étant écrasée dans le sang, devrait appeler sans doute quelques approfondissements, si l'on veut que l'appropriation de l'autorité politique par le peuple soit durable et produise les effets

« Le dispositif classique du parti, appuyé sur des relais sociaux et dont les "combats" les plus importants sont en fait les combats électoraux, est une doctrine qui a donné tout ce qu'elle pouvait. »

Alain Badiou

révolutionnaires souhaités... Se détacher d'une conception où le mouvement populaire s'en remet à l'institution (et aux élus) doit-il conduire à laisser les dominants dominer la société de l'intérieur des institutions ?

Badiou revient sur le levier que constitue, ou peut constituer, l'Idée (communiste), moyen de soutenir la possibilité de faire apparaître dans la société ce qui n'existe pas encore. Autrement dit : l'hypothèse communiste est ce par quoi la possibilité d'autres possibles existe. « *La Commune a, comme tout événement véritable, non pas réalisé un possible, mais elle l'a créé. Ce possible est tout simplement celui d'une politique prolétaire indépendante.* » Sur le gril du philosophe, la forme représentative de la politique, ou « *la démocratie* » entendu comme le processus (ou le système) par lequel les citoyens sont à la fois représentés et dépossédés des pouvoirs qui les concernent. On

trouve là un appel à sortir des carcans idéologiques dans lequel nous sommes comme pris au piège.

Subjectivité, actualité politique, longue durée

Au terme de son ouvrage, dont chaque paragraphe stimule l'esprit critique autant qu'il ouvre des horizons, Alain Badiou traite de l'idée du communisme, à savoir de la rencontre entre la subjectivité d'un individu, la séquence politique concrète à un moment donné et la composante historique dans laquelle il est nécessaire de s'inscrire. La rencontre de ces trois dimensions rend possible d'autres possibles – sans pour autant qu'elle soit prédictive. Cela veut dire inscrire son action à la fois dans l'actualité en même temps que dans la très longue durée. Cette invitation n'est pas sans portée dans la situation politique où nous nous trouvons, où une action qui se situe uniquement sur le court terme peut être désespé-

rante, quand, au contraire elle prend tout son sens si nous la situons au moment charnière où s'ouvre douloureusement une nouvelle phase historique pour l'action politique.

Cette rencontre est « *ce à travers quoi on peut parler le processus d'une vérité dans le langage impur de l'Etat, et*

déplacer ainsi, pour un temps, les lignes de force par quoi l'Etat prescrit ce qui est possible et ce qui est impossible. ». Autrement dit : « *Une idée est l'affirmation qu'une nouvelle vérité est historiquement possible.* ». C'est ce qui conduit Badiou à souligner que « *la forme-Parti, comme celle de l'Etat socialiste, sont désormais inadéquates pour assurer le soutien réel de l'Idée.* ». Et de conclure : « *En combinant les constructions de la pensée, qui sont toujours globales et universelles, et les expérimentations de fragments de vérités, qui sont locales et singulières, mais universellement transmissibles, nous pouvons assurer l'existence de l'hypothèse communiste, ou plutôt de l'Idée du communisme, dans les consciences individuelles. Nous pouvons ouvrir la troisième période d'existence de cette Idée. Nous le pouvons, et donc nous le devons.* »

● G.A.

Happy Do Hadopi (2)

La loi Hadopi, très controversée au sein de l'Assemblée par-delà les couleurs politiques, est un des piliers de la politique libérale de Sarkozy. Elle touche à la gratuité de la culture.

Par son nom, d'abord. Par les circonstances molièresques de son adoption ensuite. (Sans même parler de celles qui se dessinent de son application). Par les plus âpres batailles qu'on ne le pense qu'elle déclencha, lesquelles semblaient moins opposer pour une fois un camp idéologique à un autre, mais plutôt une génération à une autre, la loi Hadopi restera comme un fait historique. C'est-à-dire riche d'enseignement pour le futur, qu'il se rapproche à grande vitesse ou pas. On sait que, d'un point de vue symbolique, Sarkozy tenait à cette loi plus que tout ; mais ne croyez pas que c'est parce qu'il vient de découvrir l'art et les artistes par l'entremise de sa fraîche épouse. C'est au contraire une des lois les plus politiques au sens fort, de sa législature. Pour commencer, le libéralisme enfonce le clou après la Constitution européenne et désigne à nouveau la gratuité – dont la réalisation

dans la culture générale, c'est-à-dire l'éducation, est naturellement l'un des défis d'Internet – comme étant son pire ennemi. Oh, pas la gratuité des journaux gratuits, que l'on défendrait plutôt au nom d'une nouvelle modélisation économique, mais la vraie gratuité. Dans le monde du libéralisme, rien ne peut ni ne doit être réellement gratuit. C'est idéologique, pour le coup. Rien ne doit être gratuit, ni les soins médicaux, ni l'éducation, ni la culture, générale ou pas. Surtout pas eux, aurait-on envie de dire, et surtout pas elle, ajouterait-on volontiers. Car si les gens ne paient plus pour tout ce qu'ils savent, pour leur insatiable curiosité, particulièrement envers l'art et la pensée, alors tout le monde saura. Et ça, pour certains, c'est encore et toujours un horizon néfaste.

Dans le monde du libéralisme, rien ne peut ni ne doit être réellement gratuit. C'est idéologique.

Sur un point strictement juridique, c'est un grand triomphe du libéralisme qui vise de plus en plus à remplacer le droit d'auteur à la française, ce vieux jardin aux massifs bien taillés, par le copyright américain. La sémantique internet y invite en opposant en apparence le copyleft et le copyright. Mais le droit d'auteur et le copyright n'ont rien à voir,

au point que certains cinéastes éclairés (on pense à David Lynch) ont parfois préféré être produits en France. En somme, on est passé de Beaumarchais à l'éditeur qui dit à son auteur : « Vous savez, ça a beau marcher... » Ce qu'on appelle indûment droit d'auteur est, congloméré dans cette affaire, tout à la fois le droit de l'éditeur, du producteur et du diffuseur.

Émolument d'artistes

« Tout travail mérite salaire » nous dit-on, mais ils sont rares, en vérité, les artistes salariés, contrairement à leurs producteurs, leurs éditeurs, leurs diffuseurs. En général, les artistes ne touchent que ce qu'on appelle délicatement des émoluments. Parfois menus. Comme disait Gainsbourg, « *mon premier cachet, c'était un comprimé* ». Et Céline reprochait à Gallimard de faire « *de la confiture* » avec ses livres... C'est pourquoi les artistes qui ont du mal à boucler leurs fins de mois sont souvent plus sensibles que les autres au volet non-financier du droit d'auteur, à savoir celui qui protège leur liberté d'expression ou le final cut. A commencer par l'expression de cette pensée qui dit que ce qui est gratuit n'est pas sans valeur, bien au contraire. Ou que le don, comme disait ce bon vieux Marcel, qu'il soit Mauss ou Proust, chacun à sa façon, est essentiel à la civilisation. Rappelons par exemple que Proust publiait à compte d'auteur. Rappelons que les ●●●

●●● scénaristes d'Hollywood ont fait grève l'année dernière avec succès, non pas contre « les pirates d'internet » mais contre leurs producteurs. Aujourd'hui, en France, des chômeurs, des retraités, des mères de famille célibataires, s'attroupent dans les arrières-cours des supermarchés où l'on jette des aliments que l'on peut apparemment toujours consommer, mais qu'on ne peut plus vendre... Mais l'art, lui, est considéré comme impérissable. Quand il n'appartient plus à personne, quand il est tombé comme on dit dans le domaine public, il se trouve encore un musée national pour prétendre que cela lui appartient, à lui, la structure, par ailleurs plus ou moins en phase de privatisation comme tout le monde. Mieux qu'une autre, la loi Hadopi nous rappelle donc, en l'instituant, que le libéralisme n'a à proprement parler rien à nous offrir. Et restons modérés, je vous prie, ne parlons même pas de l'ultra ! Et puis quelle belle idée de protéger la création ! Mais on ne protège pas plus la création qu'on ne crée en se protégeant... Comme le disait Jean-Luc Godard à Bernardo Bertolucci qui voulait lui emprunter une séquence d'un de ses films, et qui s'inquiétait de la question des droits, « l'artiste n'a pas de droit, il n'a que des devoirs ». Ajoutons que Godard a cédé tous les droits de ses films à la Gaumont pour pouvoir réaliser ses « *Histoires du cinéma* » qui lui tenaient tant à cœur. Son prochain film s'intitule « *Socialisme* ». Tout le monde n'est pas Juliette Gréco.

Une vraie pantalonnade

D'un point institutionnel maintenant, la loi Hadopi est de bout en bout une véritable pantalonnade. Les faits sont là. La scène du rideau, derrière lequel se cache à l'heure du déjeuner une poignée de députés verts ou socialistes pour contrecarrer l'absentéisme de masse de la majorité, attend son David ou son Delacroix. Des listes de députés s'étant publiquement opposés à

la loi mais ayant finalement voté pour, tant qu'à faire, circulent sur internet. Elles ne sont pas gratuites, du moins pas au sens où la majorité entend ce mot. A un mois des élections européennes, on ne peut en effet qu'opposer le manque de sérieux, pour ne pas dire plus, de notre Parlement, et le pondéreux sérieux pour le coup du Parlement européen qui, à une très large majorité votait un amendement essentiel au paquet Telecom (d'inspiration parfaitement libérale, vous pouvez l'imaginer) instituant néanmoins qu'Internet était un droit fondamental de l'individu, dont l'accès ne peut être coupé que par une autorité judiciaire, et dans le cas d'une atteinte à la sûreté de l'Etat (que celle-ci soit démontrée ou non, n'a pas manqué d'ajouter en fin de phrase le Parlement européen

Pour l'actuel gouvernement français, l'internet n'est pas un droit fondamental mais «une commodité essentielle»

dans sa grande sagesse). Mais l'actuel gouvernement français s'en mouche, car pour lui, il est convenu qu'Internet n'est pas un droit fondamental, mais – une fois n'est pas coutume, on appréciera le choix des mots de façon lacanienne – «une commodité essentielle». Et la Commission européenne qui se mouche, elle, de son Parlement, vient de lui donner raison, à l'actuel gouvernement français. C'est ce que redoutait justement Beaumarchais pour l'avoir vécu : qu'on lui dise un jour que l'imprimerie n'était pas un droit fondamental de l'individu mais une commodité essentielle. Et TF1 alors ? Droit fondamental ou commodité essentielle ?

Victoire du citoyen

Enfin, comme le « non » à la Constitution européenne, transformé en « oui » par l'artiste Jack Lang dans une des plus gigantesques pantalonnades institutionnelles que ce pays ait jamais connue, la loi Hadopi est, contraire-

ment aux apparences, une formidable victoire du citoyen. La hauteur des débats sur la Toile, l'absence de mauvaise foi, le refus des simples partages idéologiques prémâchés par les médias dominants, ainsi qu'une défense et illustration d'Internet par ceux qui le pratiquent au quotidien (je pense notamment aux sites La Quadrature du net ou à ZDNet), a révélé une fois encore la qualité d'expertise du citoyen de base, son honnêteté intellectuelle, ses lumières et sa raison. Elle a réaffirmé contre toute attente la volonté d'implication de celui-ci dans la politique courante, son désir de compréhension, d'explication, de pédagogie même, lesquelles ont toutes circulé librement à travers les multiples communautés invisibles de la Toile.

Ce n'est pas tant qu'une génération se soit reconnue dans ce combat, c'est bien plutôt que ce combat-là a fondé derechef l'idée d'une génération en tant que communauté d'esprit. Votée ou non (on se demande tout de même ce que le

Conseil constitutionnel pensera de la double peine consistant à faire payer un abonnement coupé, la CNIL ayant déjà dit tout le mal qu'elle pensait de la loi, mais bon, la CNIL...), Hadopi restera en effet plus que jamais au centre des débats à venir dans les prochaines semaines. Quand la raison l'emporte de la sorte, il y a beaucoup de motifs de se réjouir de la bêtise. Ne graduons donc pas trop notre propre riposte.

Happy do.

● A.V.

Cerises est édité
par les Communistes unitaires
contact.cerises@gmail.com

Noyau : Gilles Alfonsi, Pierre Jacquemain
Queues de Cerises : Michèle Kiintz,
Philippe Stierlin, Roger Martelli,
Catherine Tricot, Araud Viviant,
Julien Alapetite

L'obsession sécuritaire



Le climat actuel est aux tests ADN, caméras de surveillance, peines planchers, contrôle des « leaders d'opinion » chez les profs, pistolets Taser, etc. Sans compter l'« affaire de Tarnac » qui va jusqu'à assimiler la dégradation de biens publics à du terrorisme. Dans un hors-série inséré dans son numéro daté de mai-juin 2009, le magazine

Regards revient sur les manifestations incessantes et inquiétantes d'une dérive sécuritaire entamée dix ans auparavant, alors que Lionel Jospin était Premier ministre, et renforcée par le 11 septembre. L'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, puis à la présidence de la République, a contribué à donner une puissance et une cohérence inédite à ce processus. « *L'agitation du fantasme terroriste, les dérives policières, la transformation de celui qui proteste en délinquant : telles sont les armes d'une réponse politique autoritaire* », analyse ainsi Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des droits de l'Homme, dans un entretien. Répression et suspicion pèsent non seulement sur les plus fragiles, mais sur « *ceux qui ont simplement le courage de ne pas s'aplatir* », comme le précise encore Jean-Pierre Dubois. On retrouve dans ce hors-série de nombreux autres entretiens avec des magistrats tels Serge Portelli et Evelyne Sire-Marin, l'avocate Dominique Noguères, le psychiatre Richard Rechtman, le sociologue Laurent Mucchielli, le philosophe Didier Eribon ou le politologue Guy Groux. Sans compter les chroniques d'Eric Fassin, Arnaud Viviant et Emmanuelle Cosse. En outre, *Regards* donne à relire certaines de ses archives qui traitent des politiques liberticides indignes d'un Etat de droit. Quatre chapitres rythment ce numéro : « Contrôler » ; « punir », « normaliser »... et aussi « résister ». Des luttes qui s'expriment aujourd'hui tous azimuts.

● Elise Simon

« Nos libertés terrorisées. Dix ans d'une dérive sécuritaire », hors-série de 48 pages, inclus dans *Regards* n°62, mai-juin 2009, 6 euros. Disponible en kiosque ou sur le site internet : www.regards.fr

COCKTAIL

A l'invitation de Christophe Cavard, vice-président du conseil général du Gard, une réunion s'est tenue à Nîmes le soir même où Sarkozy fêtait le deuxième anniversaire de son élection de président décomplexé. Il y avait un peu moins de monde (200 participants quand même !) mais que de la gauche décomplexée : autour de la table on retrouvait des candidats engagés sur les trois listes de gauche (Front de gauche, NPA, Ecolo). Aucun d'entre eux ne prétendit détenir la réponse. Constat en accord avec le discours de Clémentine Autain, renouvelant une fois encore son appel à la convergence et à l'invention.

Dans le cadre de l'Appel des appels, le vendredi 15 mai, des représentants de l'Appel des appels dialogueront avec des représentants du mouvement syndical et social français sur le thème : « Quelles convergences entre les mobilisations éthiques et sociales dans le malaise de civilisation actuelle ? » Avec la participation de Roland Gori (psychanalyste, professeur des Universités), Laurie Laufer (psychanalyste), initiateurs de l'Appel des appels, Annick Coupé (secrétaire générale des syndicats Solidaires), Anousheh Karvar (secrétaire nationale de la CFDT), Gérard Aschieri (secrétaire général de la FSU), Michel Donneddu (membre du bureau confédéral de la CGT), Olivier Brès (président du collectif Alerte). 19h30, à la salle des fêtes de la Mairie du 11^e, 12 place Léon Blum Paris 11^e - Entrée libre (réservation : 01 48 05 87 55).

Le Forum social de Saint-Denis aura lieu le samedi 16 mai. Quatre ateliers sont programmés : « Services publics, l'exemple dionysien de la poste » ; « Services publics / associations : coopération ou dualité ? », « Femmes et travail notre travail compte ! » ; « Droit au logement pour tous à Saint-Denis ». Au Théâtre Gérard-Philippe, de 14 h 30 à 22 h.

Selon une étude de l'IFOP pour le magazine Challenge, deux tiers des Français estiment que la France va connaître dans les prochains mois une « explosion sociale » (20 % certainement, 46 % probablement). Seuls 7 % estiment qu'une telle explosion n'arrivera « certainement pas ». Quel suspens !

Le 25 mai, le Collectif « Fières et révolutionnaires » du PCF organise un colloque intitulé « Identité de genre, état des lieux, état d'urgence », avec la participation de Marie-Laure Peretti (psychologue), Eric Fassin (sociologue), et de plusieurs responsables associatifs. Au siège du PCF, place du Colonel Fabien de 18 h 30 à 23 h.

Les Etats-Unis viennent de réintégrer le Conseil des droits de l'Homme (CDH) des Nations unies, comme Barack Obama l'avait annoncé durant sa campagne électorale. La rupture avec la doctrine Bush est réelle, mais elle n'est encore que « de papier ». L'enjeu maintenant est que les experts de l'ONU puissent enquêter sur les pratiques américaines des droits de l'Homme, et, par exemple, visiter les centres de détention américains (tel Guantanamo, où croupissent encore 240 prisonniers). A suivre.